

À  
Madame l'Inspectrice d'Académie  
DASEN d'Eure-et-Loir

Chartres, le 17 septembre 2020

**Objet :** Prime Covid

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Certains collègues ont reçu, sur leur paye du mois d'août une prime COVID, pour leur investissement dans un centre d'accueil mutualisé sur la période scolaire comprise entre la mi-mars et la mi-juin.

A l'inverse, une grande majorité de collègues, ayant assuré une présence dans un CAM, n'ont été destinataires d'aucune prime.

Interpellée sur la question de versement de la prime COVID, par le SNUipp-FSU, vous nous aviez à l'époque répondu ne pas avoir reçu de consignes, pour le moment, sur l'attribution de cette prime.

Ce traitement très différencié pose question.

Tout d'abord, dans notre département, plus de 50 écoles ont fait partie de ce dispositif et il n'a pu fonctionner que parce que plus de 400 enseignants se sont immédiatement portés volontaires, très majoritairement originaires du 1<sup>er</sup> degré, collègues sans qui, ce dispositif ne pouvait fonctionner. Parmi eux, des directeurs d'école, prenant en charge ou pas des élèves, ont coordonné le fonctionnement de ces CAM. Durant cet épisode inédit, il a fallu, souvent, répondre présent, faire le lien avec les collectivités pour garantir le respect des exigences sanitaires, articuler temps scolaire et périscolaire, aller chercher les masques, répondre aux familles pour anticiper les présences et les besoins en encadrants.

Rapidement, le Ministre Blanquer, indiquait à grand renfort de médias, que tous les personnels, répondant présents pour permettre de prendre en charge les personnels des publics dits prioritaires, recevraient une prime, les enseignants étant inclus dans cette liste.

Si, le Ministre a, à plusieurs reprises, remercié chaleureusement, les personnels qui s'étaient portés volontaires, les engagements financiers avancés médiatiquement à de nombreuses reprises, n'ont pas été honorés. Dans les faits, le traitement de cette question financière risque de laisser place à beaucoup d'amertume et le sentiment, qu'une fois de plus, le traitement des personnels du premier degré, fait l'objet de peu de considération et que ces fonctionnaires ne sont pas traités à équité avec d'autres agents du service public .

Comment ne pas voir une expression de mépris, quand, au sein d'un CAM d'une petite dizaine de collègues, un seul des collègues, voire aucun, aura reçu cette fameuse prime quand plusieurs dizaines de journées de présence se sont tenues ?

Comment ne pas voir également du mépris quand les directeurs d'école, accueillant un CAM dans leur école, et ayant permis de répondre à la nécessité d'accueil des publics prioritaires, n'ont reçu aucune prime COVID ? Ils ont pourtant effectué cette mission, en complément des autres missions ; communication interne au sein de l'équipe, communication auprès des familles, comme cela a pu être le cas, dans toutes les écoles.

Comment ne pas voir un sentiment d'injustice quand, au sein d'un CAM, des agents s'étant portés volontaires, ont reçu une prime COViD, car étant intervenus dans le CAM, quand les enseignants ayant porté leur pierre à l'édifice, n'ont rien reçu ?

Comment ne pas voir également une marque d'irrespect quand les premiers temps assurés dans ces CAM, se sont faits en l'absence de mesures de protection satisfaisantes ? Le SNUipp-FSU 28 avait répondu aux collègues, présents dans les CAM, avait relayé les questions et n'avait eu de cesse de réclamer les moyens de protection nécessaires dans ses échanges au quotidien avec l'administration.

Nous espérons seulement nous tromper, et penser que les primes non versées pour le moment, ne correspondent qu'à une erreur de traitement, pour laquelle un correctif va être porté très rapidement. Cela relève, aussi, ici tout simplement de l'honneur quant à la parole engagée. C'est la demande que nous portons, au SNUipp-FSU28.

Si les collègues sont dans leur grande majorité, satisfaits et fiers, d'avoir assuré cette mission durant une période difficile pour notre pays, c'est à l'heure actuelle le sentiment d'avoir été oubliés, ou non reconnus qui fait place aujourd'hui.

Il n'est pas à exclure la nécessité d'avoir à recourir à des personnels remplissant à nouveau cette mission, si le contexte sanitaire venait à se dégrader à nouveau. De nouveau, il y aurait nécessité de disposer de personnels remplissant cette mission, comment exiger, alors, la même disponibilité et le même engagement après avoir eu le sentiment d'avoir été, une précédente fois, floués et oubliés.

Restant à votre disposition pour évoquer plus avant avec vous cette situation, nous vous prions, Madame la DASEN, d'agrérer nos salutations les meilleures.



**REPENSER  
L'ÉCOLE AVEC  
CELLES ET  
CEUX QUI  
LA FONT AU  
QUOTIDIEN.**

**C'EST BEAUCOUP  
DEMANDER ?**

**SNUipp  
FSU**  
DES IDÉES QUI FONT ÉCOLE